

## Convocation commissariat hors département

Par Altore33, le 12/03/2017 à 21:26

Bonjour,

Je suis convoqué en audition libre comme témoin mais le commissariat se trouve hors de mon département, à plus d'1 heure de route (et je n'ai pas de voiture) ou 2 h de transport.

J'aimerai savoir si ils ont le droit de me convoquer aussi loin de mon domicile ?

Cordialement

Jonathan.

Par morobar, le 13/03/2017 à 08:44

Bonjour,

Ils ont ce droit.

Mais vous avez le droit de demander à être entendu dans un autre commissariat près de chez vous.

Par jacques22, le 13/03/2017 à 10:30

Bonjour,

policiers venir vous chercher à votre domicile!!!c'est plus rapide et moins dangereux!!!

Faites comme moi qui suis convoqué jusqu'à deux fois par 24 h à Montpellier: laissez les